



## LE PORTAIL INTRANET DU CEA

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Actualités](#) > Conseil de politique nucléaire : le rôle du CEA souligné et renforcé

Publié le 7 février 2023

### Actualité

## CONSEIL DE POLITIQUE NUCLÉAIRE : LE RÔLE DU CEA SOULIGNÉ ET RENFORCÉ

Un Conseil de politique nucléaire (CPN) s'est tenu vendredi 3 février 2023 sous la présidence du Président de la République, en présence de François Jacq.

Ce Conseil de politique nucléaire a permis de faire un point d'étape sur l'ensemble du dossier nucléaire français, dans le cadre de la préparation de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie, prévue pour juin 2023, et dans laquelle le nucléaire sera amené à jouer un rôle important.

Tous les volets du dossier ont été abordés, qu'il s'agisse du nucléaire de forte puissance (EPR2), du développement de programmes de petits réacteurs modulaires (SMR) et des réacteurs innovants (AMR), un des enjeux de France 2030. Le lancement d'une réflexion en profondeur sur la question du cycle du combustible, et le lancement d'études pour préparer la prolongation de la durée de vie des centrales existantes à 60 ans ont aussi été annoncés.

Ce CPN a mis en exergue le rôle central, et par ailleurs renforcé, d'animateur et d'expert du CEA sur ces sujets de souveraineté nationale : une belle reconnaissance et un beau challenge pour notre organisme et l'ensemble des équipes qui concourent à ces différents projets de recherche !

Le Conseil de politique nucléaire a été créé en 2008. Il est présidé par le Président de la République. Le conseil définit les grandes orientations de la politique nucléaire et veille à leur mise en œuvre, notamment en matière d'exportation et de coopération internationale, de politique industrielle, de politiques énergétique, de recherche, de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement. Le conseil de politique nucléaire comprend :

- >> Le Premier ministre ;
- >> Le ministre chargé de l'énergie ;
- >> Le ministre des affaires étrangères ;
- >> Le ministre chargé de l'économie ;
- >> Le ministre chargé de l'industrie ;
- >> Le ministre chargé du commerce extérieur ;
- >> Le ministre chargé de la recherche ;
- >> Le ministre de la défense ;
- >> Le ministre chargé du budget ;
- >> Le chef d'état-major des armées ;
- >> Le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale ;
- >> L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

VOIR AUSSI